

## LA LIBERTÉ SYNDICALE À LA POSTE ! STOP À L'ACHARNEMENT SUR GAËL !

Communiqué de Presse

Gaël QUIRANTE, Secrétaire Départemental de SUD Activités Postales 92 et militant du Front Social, subit un véritable harcèlement disciplinaire : 10 tentatives de licenciement en 14 ans, et presque un an de mises à pied cumulées.

La Poste avait en effet déjà tenté de le licencier en 2010 en l'accusant de séquestration alors qu'il avait participé à une occupation de la Direction départementale de La Poste : son licenciement avait été refusé successivement par l'Inspection du Travail en 2010, par le Ministre du Travail en 2011, puis par le Tribunal Administratif en 2014.

En avril dernier la Cour d'Appel du Tribunal Administratif de Versailles a annulé les 3 précédentes décisions et a ainsi relancé toute la procédure ! L'Inspection du Travail a de nouveau refusé son licenciement mais c'est désormais Mme PENICAUD, Ministre du Travail et ex-DRH de Danone qui va décider du sort de Gaël ! Notre mobilisation doit empêcher son licenciement !

La Poste est loin d'en être à son coup d'essai et utilise à chaque fois la menace du licenciement/révocation pour faire taire ceux qu'elle considère comme des meneurs afin de décapiter le mouvement et soumettre les autres travailleurs-euses. La tactique du bouc émissaire est devenue sa conception du dialogue social. Ainsi, Olivier ROSAY a subi à lui seul 69 mois de suspension de fonction !

Dans le 92 aussi, Yann LE MERRER depuis, réintégré grâce à la solidarité après avoir été révoqué. Dans les Bouches-du-Rhône, Serge REYNAUD a écopé de 24 mois de suspension pour faits de grève et Alexandre AMITRANO de 3 pour les mêmes motifs.

**Cette logique répressive touche aujourd'hui l'ensemble du monde du travail : plus de 4 000 poursuites disciplinaires ou pénales ont été intentées contre des grévistes ou des manifestant-e-s depuis le mouvement de 2016 contre la Loi Travail.**

Mais cette répression est combattue, que ce soit concernant les peines de prison pour les ex-Goodyear, contre les violences policières dans les quartiers populaires, pour les inculpés du procès du Quai de Valmy, à PSA Poissy, pour Loïc de la Compagnie Jolie Môme par exemple. Si la répression est là, c'est bien qu'il y a des résistances. Nous appelons à regrouper tous les cas de répression pour être en mesure de mettre un coup d'arrêt à l'offensive actuelle. Si nous regroupons nos forces, nous pouvons gagner !

**Dans ce contexte, défendre Gaël reste indissociable de la défense du Service Public Postal comme bien commun. C'est pourquoi SUD PTT 13 appelle à un rassemblement le mardi 06 février à 09h30, devant le 29 rue de la République 13002 Marseille.**

Contact Syndicat Sud APT 13 : Yann QUAY-BIZET au 06.83.67.74.21  
Serge REYNAUD au 06.30.04.81.23



Syndicat Solidaires Unitaires Démocratiques APT 13

BP 90055 13202 Marseille Cedex 02

Mail : [sud13poste@orange.fr](mailto:sud13poste@orange.fr) / Tél : 04.91.11.63.30 / Fax : 04.91.11.63.39

Site internet : [www.sudptt13.org](http://www.sudptt13.org) / Facebook : [www.facebook.com/sudapt13](http://www.facebook.com/sudapt13)